



République et Canton de Genève  
Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement  
Direction générale de l'eau  
Service de la planification de l'eau



COMMUNE DE TROINEX

## PLAN GENERAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

# PHASE III – PLAN D' ACTIONS (Réf. VSA 2.5 - 6.4 - 6.4.3 - 6.4.9)

### Rapport

novembre 2013

**CO.ING - PGEE**  
Communauté d'ingénieurs  
pour l'étude des PGEE



**ICE**  
INGENIEURS  
CIVILS ET ENVIRONNEMENT SA



**COMMUNE DE TROINEX**

**PLAN GENERAL D'EVACUATION DES EAUX  
(PGEE)**

**PHASE III – PLAN D' ACTIONS**

Réf. VSA 2.5-6.4-6.4.3-6.4.9

**Références du document**

Nom fichier :	6576_PhaseIII_Troinex_3
Version :	
Date :	novembre 2013
Bureau responsable	SD Ingénierie Genève SA
Auteur(s) :	Laurent Chevassu (SDI) / Renaud Alric (SDI)
Collaboration :	-
Visa	
Distribution	

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>ORGANISATION DES FICHES ACTIONS.....</b>	<b>4</b>
	2.1 Classification des actions .....	4
	2.2 Responsabilité des actions .....	4
	2.3 Méthode d'estimation du coût des actions .....	5
<b>3.</b>	<b>ACTIONS .....</b>	<b>5</b>
	3.1 Liste des actions.....	5
	3.2 Fiches actions.....	6
<b>4.</b>	<b>PLANIFICATION .....</b>	<b>32</b>
<b>5.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>34</b>

## 1. INTRODUCTION

Le PGEE a été réalisé conjointement pour les communes de Carouge, Troinex et Veyrier.

Le présent rapport constitue la phase III du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de la Commune de Troinex et fait suite au concept général d'évacuation des eaux de la phase II - Diagnostic du système d'assainissement ainsi qu'aux documents « Objectifs du PGEE (VSA 6.3.1) » et « Contraintes liées au cours d'eau (VSA 6.3.2) » de la phase II.

Le présent document répond aux chapitres suivants du cahier des charges :

- 7.1 Planification des travaux et programmes de réduction des eaux claires parasites
- 7.3 Avant-projets des nouveaux ouvrages
- 7.4 Planification financière.

Troinex ayant délégué l'exploitation de son réseau d'assainissement, c'est SIG qui réalise annuellement les prestations du chapitre 7.2 Consignes d'exploitation, plan d'entretien et de contrôle.

Le présent document intègre en annexe 4 (Concept d'exploitation) le concept d'exploitation élaboré par SIG en date du 19.01.2011. Les coûts annuels planifiés sont estimés au chapitre 4.

## 2. ORGANISATION DES FICHES ACTIONS

### 2.1 Classification des actions

La commune de Troinex présente deux types d'enjeux et problèmes :

- Impacts de l'assainissement sur les cours d'eau
- Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement

Les impacts sur les cours d'eau entraînent la mise en place de 2 objectifs :

- Amélioration / Maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope
- Amélioration / Maintien du régime hydrologique des cours d'eau

Ces objectifs seront menés à bien grâce à plusieurs types d'action :

- Gestion des eaux pluviales (nouveaux ouvrages) : réalisation d'ouvrages centralisés de gestion des eaux
- Gestion des eaux à la parcelle (réglementation) : imposition d'une contrainte de rejet des eaux pluviales
- Traitement des eaux de ruissellement (nouveaux ouvrages)
- Recherche de mauvais branchement(s)
- Adaptation d'installations autonomes d'assainissement

La planification et la maîtrise des coûts de l'assainissement visent à respecter l'objectif de maintien de la valeur du réseau. A ces fins, les types d'action suivants seront mis en place :

- Remplacement d'ouvrages
- Réduction des eaux claires parasites

### 2.2 Responsabilité des actions

L'ensemble des actions de modification, adaptation, ou remplacement effectuées sur le réseau secondaire seront de la responsabilité de la commune de Troinex.

Les eaux de chaussées entraînant une classe de pollution moyenne ou forte devront être traitées avant rejet dans le milieu naturel.

Les voiries concernées étant des voiries cantonales, les actions correspondantes seront à la charge du Canton de Genève (direction générale de l'eau).

De même la recherche de mauvais branchements aux différents exutoires sera à la charge du Canton. Par contre la mise aux normes des branchements incriminés sera du ressort du particulier.

Enfin les actions dites réglementaires, imposant une gestion à la parcelle des eaux pluviales seront mises en œuvres par les particuliers.

### 2.3 Méthode d'estimation du coût des actions

Les coûts ne tiennent compte que des travaux relatifs à la réalisation du réseau secondaire et ont été estimés sur la base de projets ou d'avant-projets avec les prix unitaires d'ouvrages semblables.

Les coûts sont exprimés en TTC avec une TVA de 8 %.

Les prestations annexes (modification de l'état des lieux, nouvel éclairage public, ...) ne sont pas incluses et les prestations à la charge des services publics et des particuliers ne sont pas chiffrées.

Les montants sont indicatifs et peuvent varier en fonction de la situation locale entre l'élaboration du PGEE et la réalisation de l'action.

Ceux-ci ne tiennent pas compte de la subvention cantonale selon la loi sur les eaux.

Les honoraires d'ingénieurs civils sont inclus, ainsi que les frais divers et imprévus soit une marge d'erreur de  $\pm 20$  %.

## 3. ACTIONS

### 3.1 Liste des actions

Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau		
N°	Action à mener	page
1.1.94	Gestion des eaux à la parcelle	7
2.1.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 49	8
1.2.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé de la parcelle 11148	9
1.3.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 66	10
1.6.94	Raccordement sur le système public de la parcelle 1172	11
1.8.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 80.2	12
1.11.92	Gestion qualitative des eaux de chaussées	13
2.11.94	Raccordement sur le système public des parcelles 11170 et 10739	14
3.11.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public 54	15
1.12.44	Gestion des eaux centralisée	16
1.13.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public	17
1.15.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public	18
1.18.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur les exutoire privés 21 et 33	19
1.25.92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public	20
3.25.94	Raccordement sur le système public de la parcelle 10286	21
1.33.94	Raccordement sur le système public de la parcelle 10107	22

Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement		
N°	Action à mener	page
3.1.44	Réduction des eaux claires parasites	23
1.10.44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	24
2.15.44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	25
3.15.44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	26
1.19.44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	27
1.23.44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	28
1.24.44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	29
2.25.44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	30
1.27.44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	31

### 3.2 Fiches actions

Les fiches actions suivantes détaillent tous les travaux à mener sur la commune de Troinex.

Ces fiches sont classées par sous bassin versant et peuvent être localisées sur les cartes des contraintes de gestion des eaux (Annexe 2) et de concept d'évacuation des eaux (EU-EP) (Annexe 3).

Une synthèse de ces actions est présentée en Annexe 1.



<b>1.1.94</b>  Version 01 Fevrier 2013	<b>Ensemble de la commune</b>		<i>BV - /</i>
	<b>Gestion des eaux à la parcelle</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	
Type d'action	Gestion des eaux à la parcelle (réglementation)		

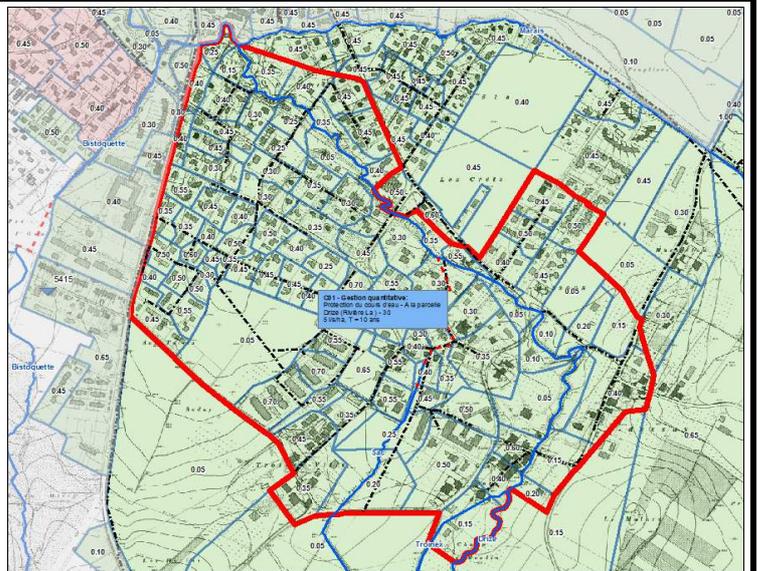
**Généralités / Enjeu**

Les eaux pluviales de la commune sont évacuées à la Drize, soit directement soit par l'intermédiaire d'affluents. Dans ce cas, le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) Aire-Drize fixe la contrainte de rejet à 5 l/s/ha pour T = 10 ans.

**Description / justification**

Il s'agit de mettre en place une gestion des eaux à la parcelle pour tout nouveau projet entrainant une augmentation de l'imperméabilisation des sols.

Les contraintes de la carte des "contraintes de gestion des eaux" (Annexe 2) C01 et C02 illustrent les zones nécessitant une gestion des eaux à la parcelle.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
Carte : Contraintes de gestion des eaux

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ?
<input checked="" type="checkbox"/> PREE <input type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <b>Particuliers</b>	<b>Particuliers</b>  Non Evalué  Remarque : Pas de coûts pour la commune. Les mesures sont réalisées par les particuliers

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Application immédiate. Réglé lors de l'instruction des requêtes en autorisation de construire.  /
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les contraintes de rejet pourront être revues à la baisse ou abandonnées lors de la réalisation d'ouvrages centralisés de gestion des eaux, pour autant que les volumes centralisés soient suffisants.

Les situations transitoires et les cas particuliers seront gérés par la Direction générale de l'eau.



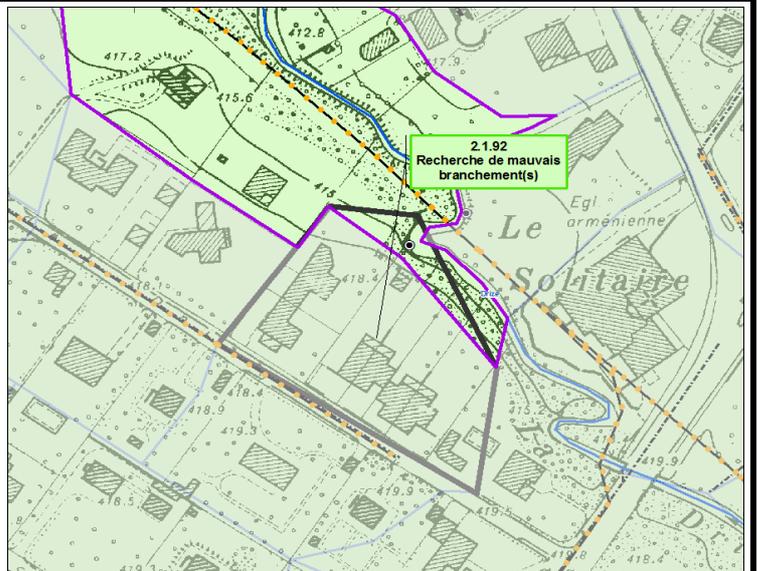
<b>2.1.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-01</b>		<i>BV - 01</i>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 49</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
	Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)	

**Généralités / Enjeu**

Le rejet privé 49 est potentiellement polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	Non Evalué  Remarque : Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



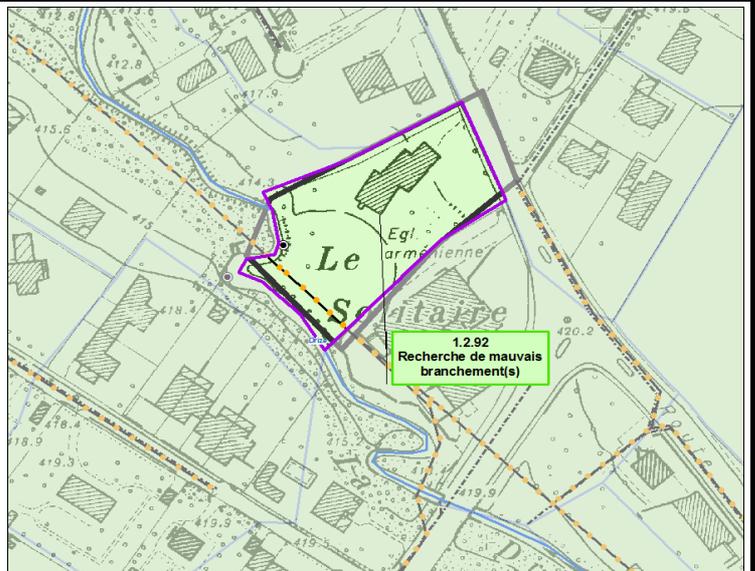
<b>1.2.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-02</b>		<i>BV - 02</i>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé de la parcelle 11148</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)		

**Généralités / Enjeu**

Le rejet privé de la parcelle 11148 est polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



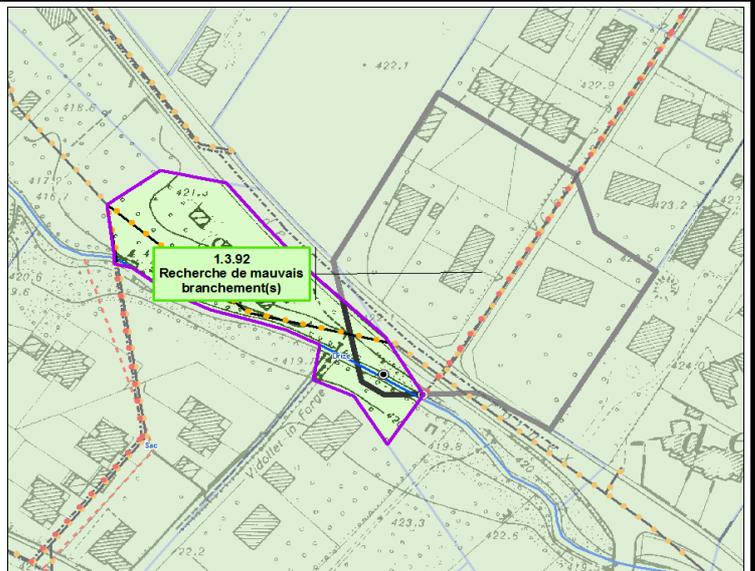
<b>1.3.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-03</b>		<i>BV - 03</i>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 66</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)		

**Généralités / Enjeu**

Le rejet privé 66 est polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

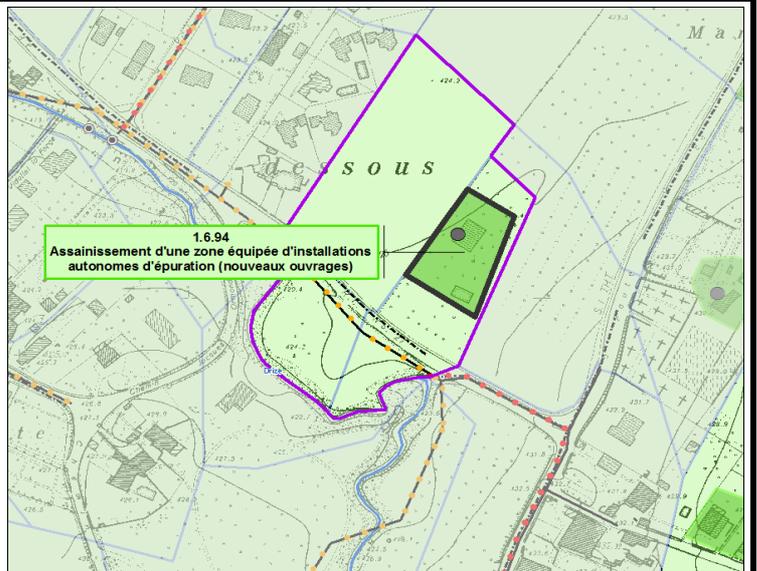
Remarques
/
/
/



<b>1.6.94</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-06</b> <b>Raccordement sur le système public de la parcelle 10172</b>		<i>BV - 06</i>
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
	Type d'action	Assainissement d'une zone équipée d'installations autonomes d'épuration (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

La parcelle 10172 est équipée d'un assainissement autonome. La parcelle doit être raccordée au système public d'évacuation des eaux



**Description / justification**

Raccordement au système public de la route de Troinex. Mise en demeure et suivi administratif réalisés par la Direction générale de l'eau.

**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Particuliers
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <b>Particulier</b>	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque : /</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



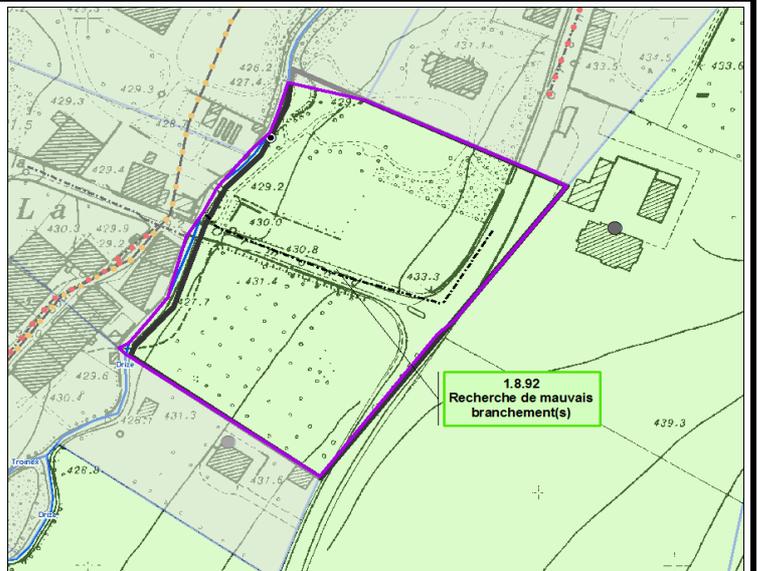
<b>1.8.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-08</b>		<i>BV - 08</i>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 80.2</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)		

**Généralités / Enjeu**

Le rejet privé 80.2 est polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



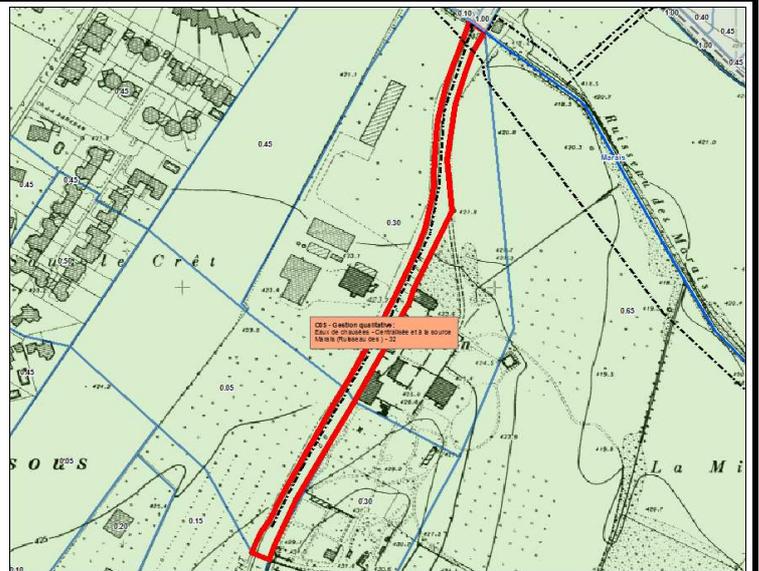
<b>1.11.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Ensemble de la commune</b>		<i>BV - /</i>
	<b>Gestion qualitative des eaux de chaussées</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
	Type d'action	Traitement des eaux de ruissellement (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

Les eaux de chaussée sont réparties en classes de pollution faible (<5000 véhicules/jour), moyenne (5000-14000 véhicules/jour) ou élevée (> 14'000 véhicules/jour).

**Description / justification**

Les mesures de dépollution seront réalisées en fonction des opportunités (travaux de réaménagement ou de réfection de la chaussée). Ces actions seront menées en concertation avec la Direction générale de l'eau.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque : /</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Application immédiate  /
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Cette mesure pourrait être prévue lors de travaux éventuels sur les routes en question.  
 Elle est à considérer comme une opportunité d'améliorer la qualité des eaux rejetées au milieu naturel.

/



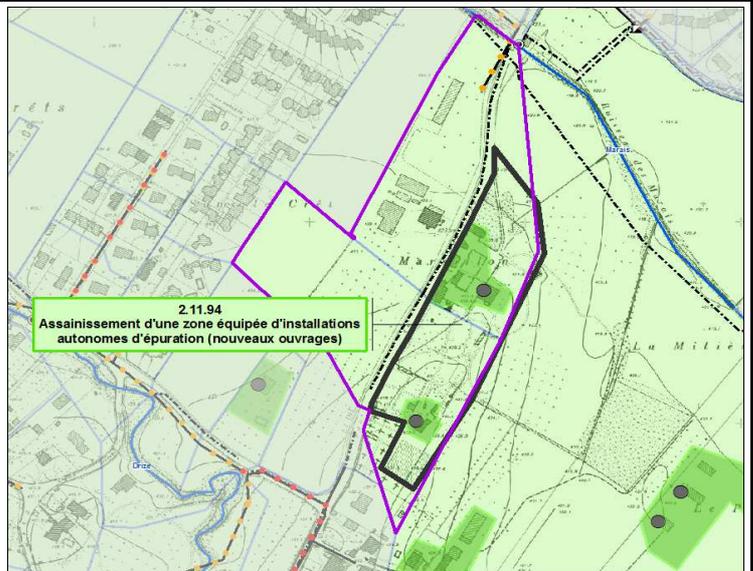
<b>2.11.94</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-11</b>		<i>BV - 11</i>
	<b>Raccordement sur le système public des parcelles 11242 et 10739</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Assainissement d'une zone équipée d'installations autonomes d'épuration (nouveaux ouvrages)		

**Généralités / Enjeu**

Les parcelles 11242 et 10739 sont équipées d'un assainissement autonome. Les parcelles doivent être raccordées au système public d'évacuation des eaux.

**Description / justification**

Raccordement au système public. Mise en demeure et suivi administratif réalisés par la Direction générale de l'eau.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Particuliers
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Particulier	Non Evalué  Remarque : /

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



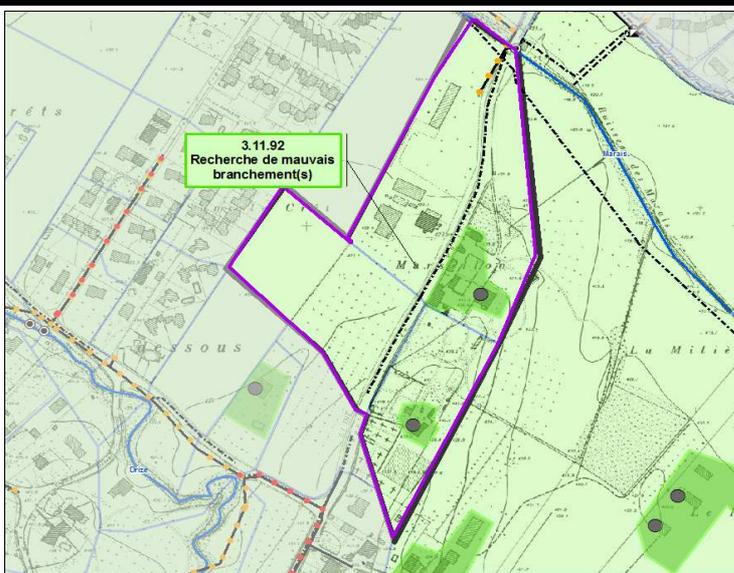
<b>3.11.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-11</b>		<i>BV - 11</i>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public 54</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)		

**Généralités / Enjeu**

Le rejet public 54 est potentiellement polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire. La réalisation de l'action 2.11.94 permettra sans doute de régler la problématique.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



<b>1.12.44</b>  Version 01 Fevrier 2013	<b>Secteur des Crêts</b> <b>Gestion des eaux centralisée</b>		<b>BV - 12</b>
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	
	Type d'action	Gestion des eaux pluviales (nouveaux ouvrages)	

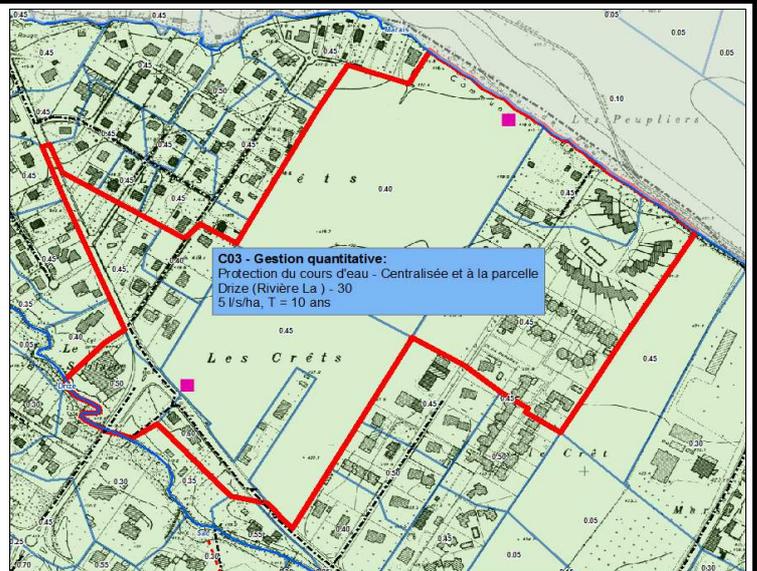
**Généralités / Enjeu**

Les eaux pluviales du bassin versant sont évacuées au ruisseau des Marais et à la Drize. Le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) Aire-Drize fixe alors la contrainte de rejet à 5 l/s/ha pour T = 10 ans.

**Description / justification**

Un potentiel de gestion centralisée des eaux pluviales a été identifié dans le cadre du PREE sur la parcelle 10900. La construction de 2 bassins de rétention de 1'350 m<sup>3</sup> et 1'250 m<sup>3</sup> permettrait de gérer les eaux respectives des BV TR-12 et TR-26.

La contrainte de la carte "contraintes de gestion des eaux" (Annexe 2) C03 illustre les zones nécessitant une gestion des eaux centralisée et à la parcelle.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
Carte : Contraintes de gestion des eaux

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ?
<input checked="" type="checkbox"/> PREE <input type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<b>Commune</b> Non Evalué  Remarque : /

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Pas de planning détaillé ni d'échéance fixée, à réaliser en lien avec le développement du secteur des Crêts, en étroite coordination avec la direction générale de l'eau, la commune de Troinex et les futurs promoteurs.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

La gestion centralisée pourra être optimisée avec la gestion des eaux à la parcelle. Cette mesure est à coordonner avec la gestion des eaux du bassin versant TR-30.

Si cette mesure ne peut être réalisée, il s'agira de gérer les eaux à la parcelle.



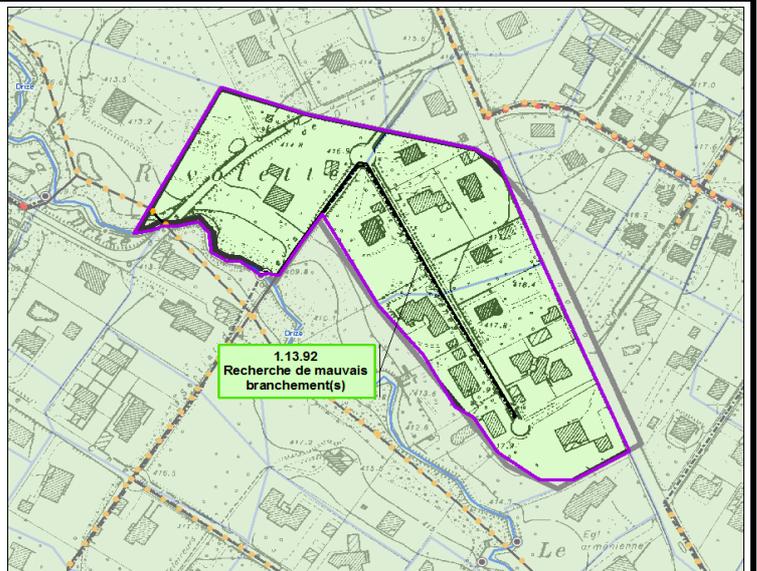
<b>1.13.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-13</b>		<b>BV - 13</b>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)		

**Généralités / Enjeu**

Le rejet public est polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



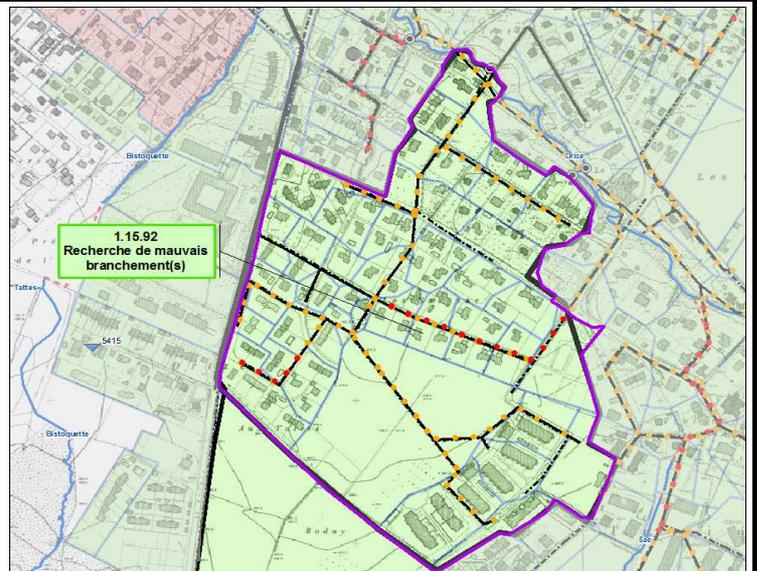
<b>1.15.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-15</b>		<i>BV - 15</i>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)		

**Généralités / Enjeu**

Le rejet public EP est polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/



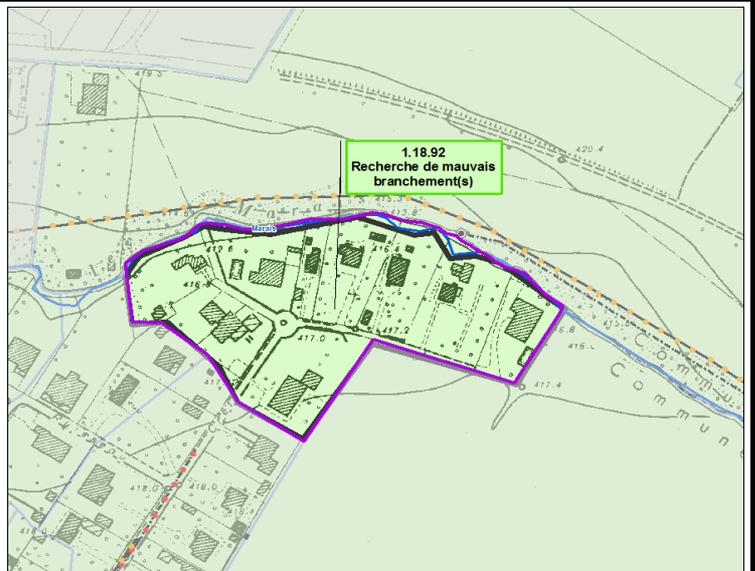
<b>1.18.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-18</b>		<b>BV - 18</b>
	<b>Recherche de mauvais branchement(s) sur les exutoire privés 21 et 33</b>		
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
Type d'action		Recherche de mauvais branchement(s)	

**Généralités / Enjeu**

Les rejets privés 21 et 33 sont polluants. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/



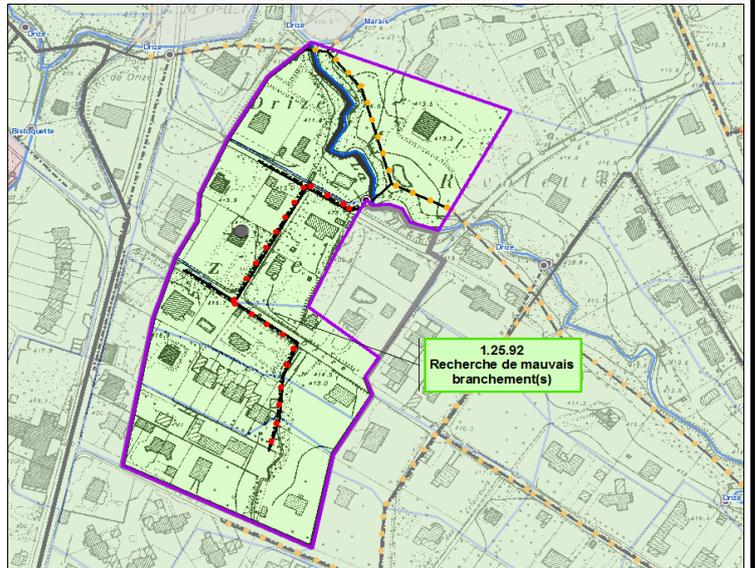
<b>1.25.92</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-25</b> <b>Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public</b>		<i>BV - 25</i>
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
	Type d'action	Recherche de mauvais branchement(s)	

**Généralités / Enjeu**

Le rejet public EP est polluant. Le cas échéant les problèmes relevés seront mis aux normes par les particuliers.

**Description / justification**

Il s'agit de détecter la cause de la pollution par le contrôle de conformité des biens-fonds raccordés à cet exutoire.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Canton de Genève
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input checked="" type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque :          Prospection des biens-fonds à la charge de l'Etat. Travaux de mise aux normes à la charge des privés.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



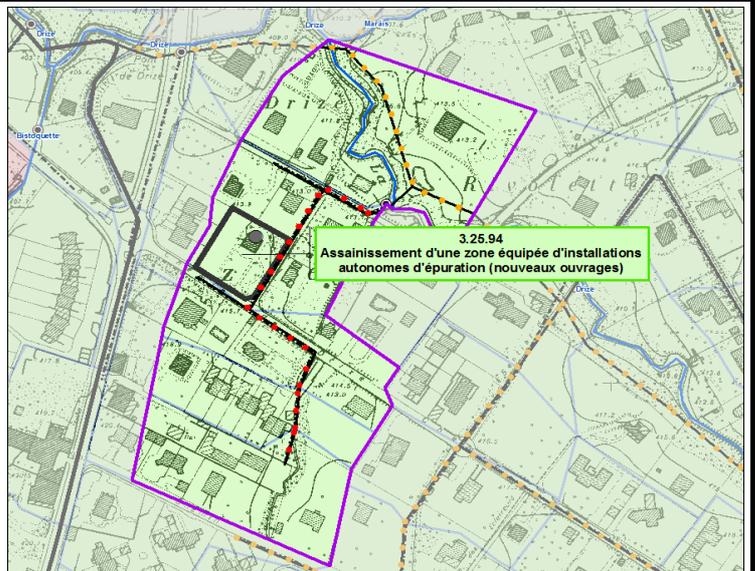
<b>3.25.94</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-25</b> <b>Raccordement sur le système public de la parcelle 10286</b>		<b>BV - 25</b>
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
	Type d'action	Assainissement d'une zone équipée d'installations autonomes d'épuration (nouveaux ouvrages)	

Généralités / Enjeu

La parcelle 10286 est équipée d'un assainissement autonome. La parcelle doit être raccordée au système public d'évacuation des eaux.

Description / justification

Raccordement au système public du chemin des Pommiers. Mise en demeure et suivi administratif réalisés par la Direction générale de l'eau.



Documents de référence

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Particuliers
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <b>Particulier</b>	<p style="text-align: center;">Non Evalué</p> <p>Remarque : /</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



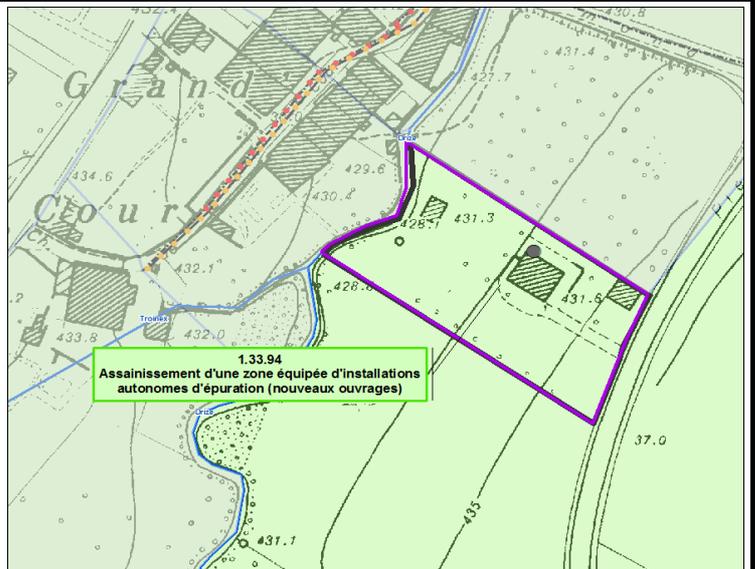
<b>1.33.94</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-33</b> <b>Raccordement sur le système public de la parcelle 10107</b>		<b>BV - 33</b>
	Enjeu	Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	
	Objectif	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	
	Type d'action	Assainissement d'une zone équipée d'installations autonomes d'épuration (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

La parcelle 10107 est équipée d'un assainissement autonome. La parcelle doit être raccordée au système public d'évacuation des eaux.

**Description / justification**

Raccordement au système public. Mise en demeure et suivi administratif réalisés par la Direction générale de l'eau.



1.33.94  
 Assainissement d'une zone équipée d'installations autonomes d'épuration (nouveaux ouvrages)

Documents de référence	Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP
------------------------	--

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Particuliers
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Particulier	Non Evalué  Remarque : /

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	/
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
/
/
/



<b>3.1.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Ensemble de la commune</b>		<i>BV - /</i>
	<b>Identification des défauts physiques en lien avec les eaux claires parasites</b>		
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
Type d'action	Réduction des eaux claires parasites		

**Généralités / Enjeu**

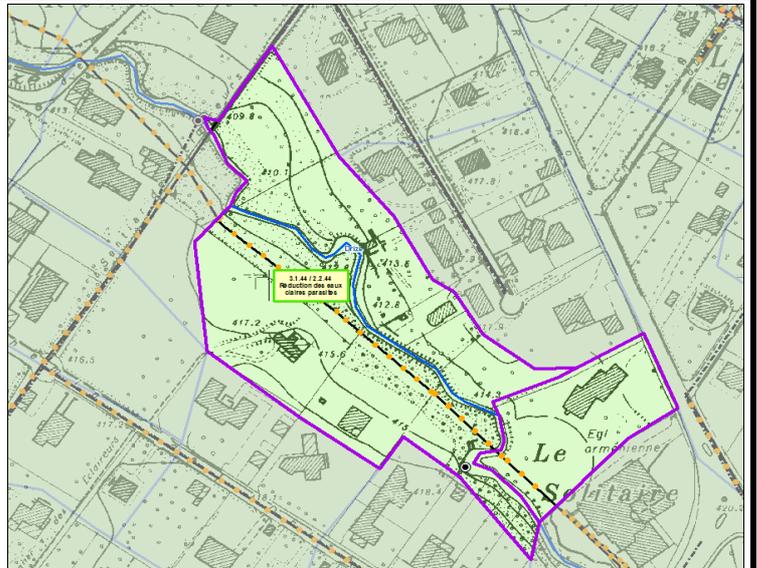
Les quantités d'ECP permanentes et saisonnières sur les collecteurs secondaires EU sont moyennes à élevées et doivent être réduites à un niveau faible.

Cela permettra d'augmenter la réserve de capacité hydraulique, diminuer les frais variables de traitement des EU (consommables, énergie, entretien) et améliorer le rendement d'épuration à la STEP.

**Description / justification**

Prévoir une inspection télévisée du collecteur EU pour définir les éventuelles mesures de réduction (chemisage, interventions ponctuelles,...) sur le réseau.

Les actions à mener seront à définir au cas par cas après identification des problèmes.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">377'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :            Comprend les coûts d'inspection et l'expertise destinée à définir les éventuelles mesures.</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	A réaliser durant toute la durée de vie du PGEE, en lien avec les activités d'entretien et d'exploitation du réseau secondaire.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Cette mesure est à coordonner avec les inspections réalisées par SIG dans le cadre de l'exploitation du réseau.

/

/



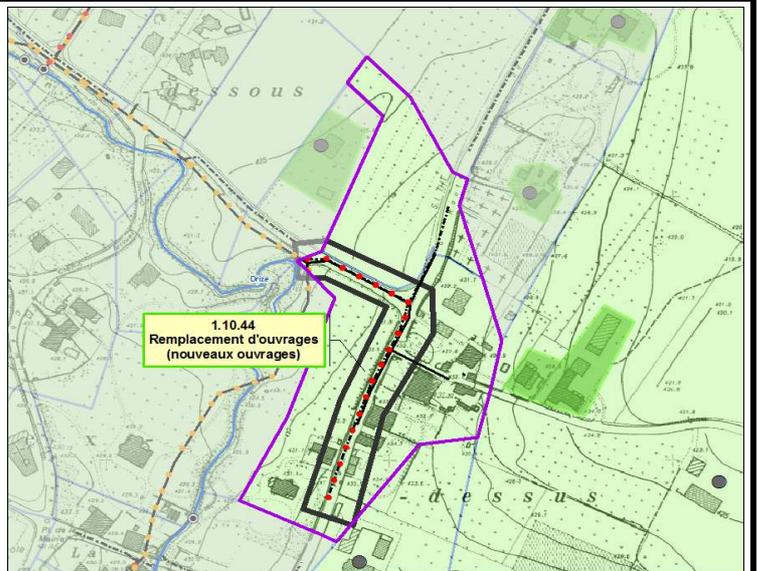
<b>1.10.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-10 : Routes de Pierre-Grand et Troinex</b> <b>Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales</b>		<i>BV - 10</i>
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintenance de la valeur du réseau	
	Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales des routes de Pierre-Grand et Troinex est sous dimensionné. La mise en charge n'est pas acceptable pour un temps de retour T = 10 ans.

**Description / justification**

Remplacement du tronçon du collecteur entre la chambre 116 et le rejet 75 (247 m) - Diamètre 500 entre les chambres 116 et 125 et Diamètre 400 entre la chambre 125 et le rejet



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">455'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :                      Estimation pour le coût du remplacement du collecteur EP seul</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.  
 /



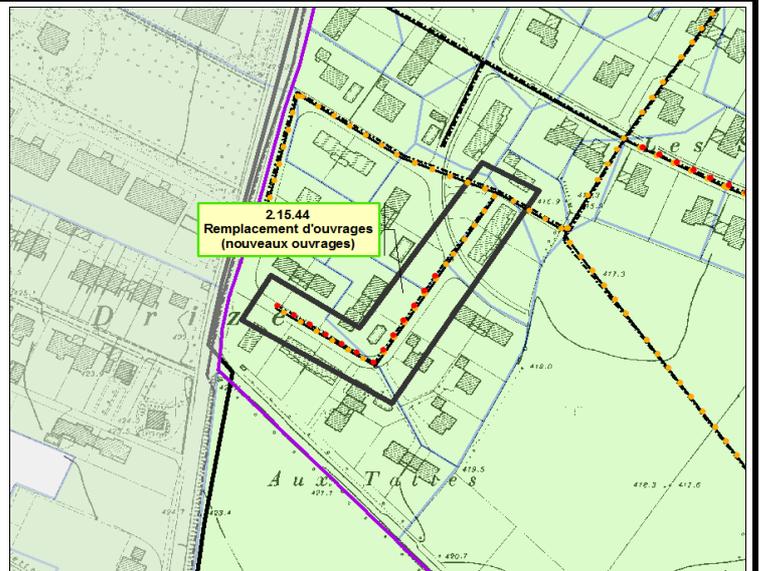
<b>2.15.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-15 : Chemin de Champ-Carré</b> <b>Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales</b>		<b>BV - 15</b>
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
	Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales du chemin de Champ-Carré est sous dimensionné. La mise en charge n'est pas acceptable pour un temps de retour T = 10 ans.

**Description / justification**

Remplacement du tronçon du collecteur entre la chambre 94 et 92 (~120 m) - Diamètre 400



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">250'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :            Estimation pour le coût du remplacement du collecteur EP seul</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.  
 /



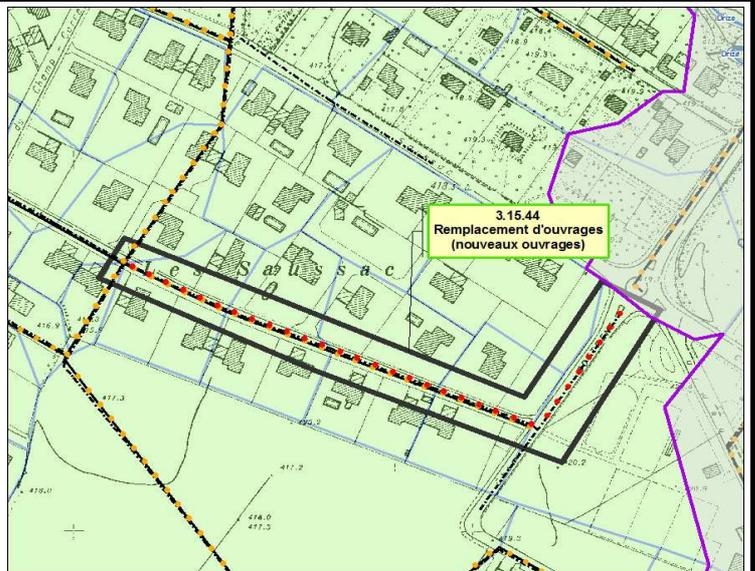
<b>3.15.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-15 : Chemin du Claiset</b>		<i>BV - 15</i>
	<b>Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales</b>		
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)		

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales du chemin du Claiset est sous dimensionné. La mise en charge n'est pas acceptable pour un temps de retour T = 10 ans.

**Description / justification**

Remplacement du tronçon du collecteur entre la chambre 106 et le rejet 53 (~300 m) - Diamètre 500 exseptée entre les chambres 105 et 104 (Diamètre 300)



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">600'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :                      Estimation pour le coût du remplacement du collecteur EP seul</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.  
 /



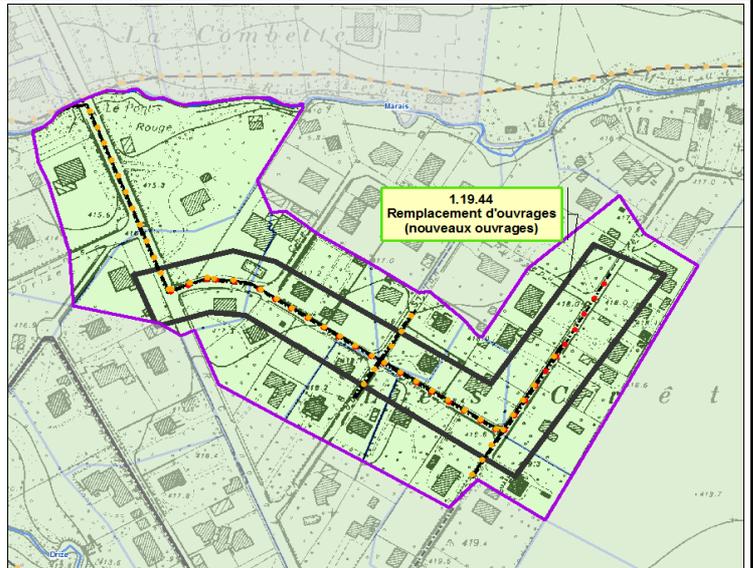
<b>1.19.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-19 : Chemin des Saules</b> <b>Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales</b>		<i>BV - 19</i>
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
	Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales du chemin des Saules est sous dimensionné. La mise en charge n'est pas acceptable pour un temps de retour T = 10 ans.

**Description / justification**

Remplacement du tronçon du collecteur entre les chambres 320 et 303 (295 m) - Diamètre 400 entre les chambres 320 et 309, diamètre 500 entre les chambres 309 et 303.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">550'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :                      Estimation pour le coût du remplacement du collecteur EP seul</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.  
 /



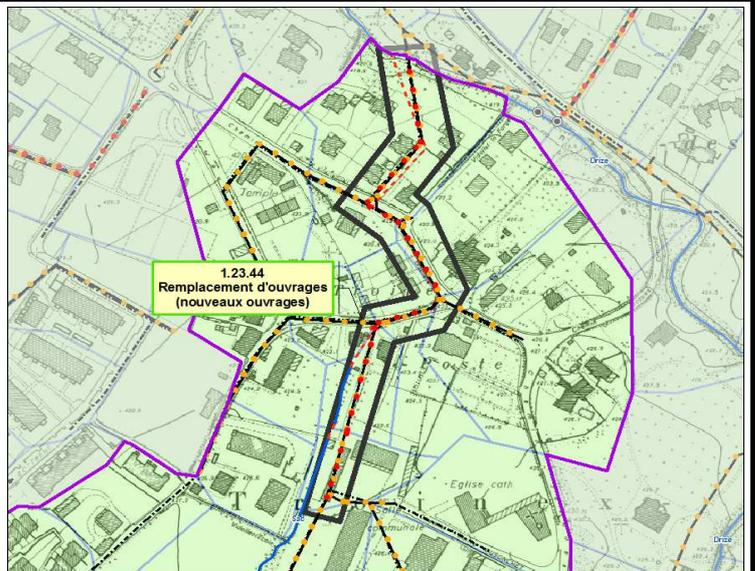
<b>1.23.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-23 : Chemins de Saussac et de la Fondelle</b>		<i>BV - 23</i>
	<b>Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales</b>		
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)		

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales des chemins de Saussac et de la Fondelle montre une mise en charge excessive pour T = 10 ans.

**Description / justification**

Ce collecteur doit être remplacé pour éviter les risques d'inondation par refoulement. Diamètre 800 entre les chambres 450 et 449, diamètre 900 entre les chambres 449 et 443 et diamètre 1000 entre la chambre 443 et le rejet.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">1'500'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :            Estimation du coût pour le remplacement du collecteur EP</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.  
 /



<b>1.24.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-24</b> <b>Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales</b>		<b>BV - 24</b>
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
	Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	

<p><b>Généralités / Enjeu</b></p> <p>Existence d'une contre-pente entre les chambres 382 et 381</p>	
<p><b>Description / justification</b></p> <p>Remplacement du tronçon du collecteur sur une longueur de 60 m</p>	
<p><b>Documents de référence</b></p> <p>Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Fevrier 2013) - Chapitre 7          Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP</p>	

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre :	<p style="text-align: center;">120'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :          Estimation pour le coût du remplacement du collecteur EP seul</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

Remarques
<p>Les travaux sont subventionnés par le Canton.</p> <p>Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.</p> <p>/</p>



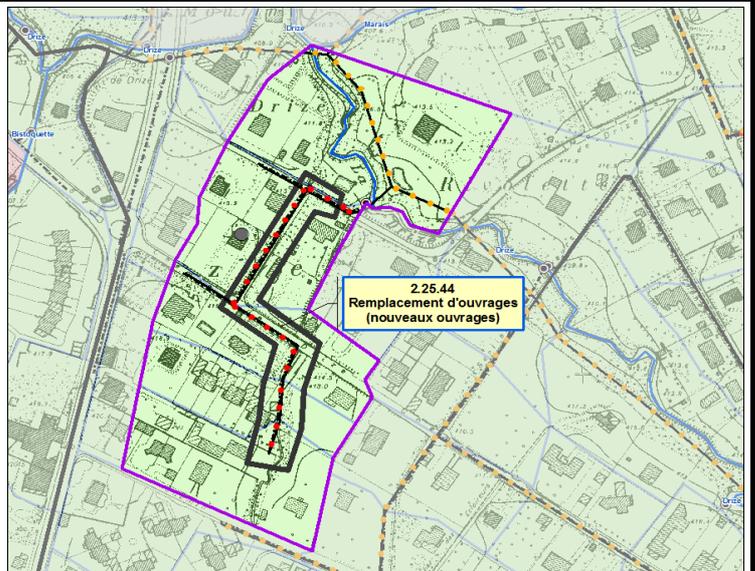
<b>2.25.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-25 : Chemins des Moulins de Drize et des Pommiers</b>		<i>BV - 25</i>
	<b>Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales</b>		
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)		

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales des chemins des Moulins de Drize et des Pommiers montre une mise en charge excessive pour T = 10 ans.

**Description / justification**

Ce collecteur doit être remplacé pour éviter les risques d'inondation par refoulement. Diamètre 300 entre les chambres 269 et 275 et diamètre 500 entre les chambres 275 et 281.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Février 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ? Commune
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	<p style="text-align: center;">650'000 CHF TTC (+/- 20 % yc honoraires)</p> <p>Remarque :            Estimation du coût pour le remplacement du collecteur EP</p>

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.  
 /



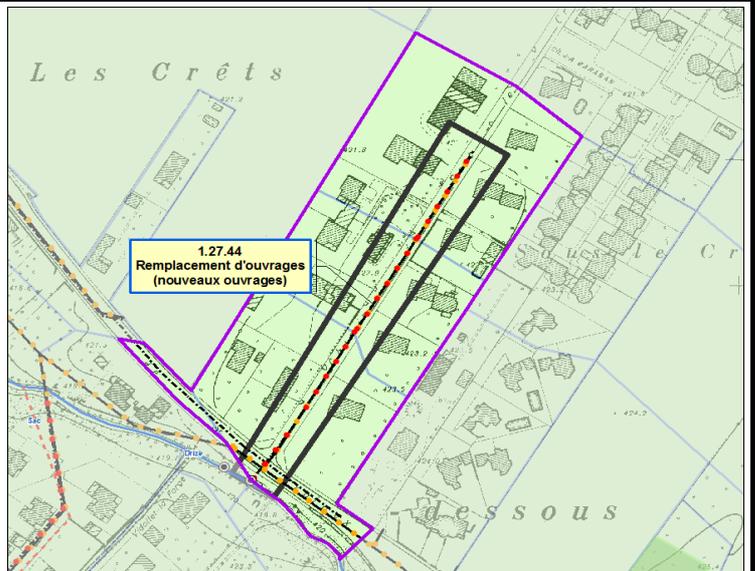
<b>1.27.44</b>  <i>Version 01</i> <i>Fevrier 2013</i>	<b>Bassin versant TR-27 : Chemin de Sous-le-Crêt</b> <b>Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales</b>		<i>BV - 27</i>
	Enjeu	Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	
	Objectif	Maintien de la valeur du réseau	
	Type d'action	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	

**Généralités / Enjeu**

Le collecteur d'eaux pluviales du chemin de Sous-le-Crêt montre une mise en charge à la limite de l'acceptabilité pour T=10 ans. Des inondations de sous-sols ont été relevées en 2011 et 2002.

**Description / justification**

Malgré les risques de refoulement, il est proposé de conserver ce collecteur puisqu'il a été réalisé en 2001. Cette mesure devra être mise en œuvre si des inondations sont à nouveau constatées.



**Documents de référence**

Commune de Troinex - PGEE - Concept d'évacuation des eaux (CO.ING-PGEE Février 2013) - Chapitre 7  
 Carte : Concept d'évacuation des eaux EU-EP

Qui planifie ?	Qui réalise ?	Qui finance ?
<input type="checkbox"/> PREE <input checked="" type="checkbox"/> PGEE <input type="checkbox"/> SPAGE <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> Autre : /	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Canton de Genève <input type="checkbox"/> Canton de Vaud <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Autre : /	Commune 0  Remarque : Ce coût s'élève à 470'000 CHF TTC si le collecteur EP est remplacé.

Priorité	(Délai indicatif)	Remarques :
1	Immédiat (< 1 an)	Le remplacement du collecteur peut attendre une opportunité (travaux de voirie) tant qu'aucun débordement n'est observé.  Le moment venu le remplacement fera l'objet d'une étude hydraulique spécifique.
2	Court terme (1 à 3 ans)	
3	Court - moyen terme (3 à 5 ans)	
4	Moyen terme (5 à 10 ans)	
5	Long terme (> 10 ans)	

**Remarques**

Les travaux sont subventionnés par le Canton.  
 Le comportement hydraulique de ce collecteur est à surveiller. Le remplacement éventuel du collecteur d'eaux usées sera évalué le moment venu.

## 4. PLANIFICATION

Une priorisation a été faite et est représentée dans l'Annexe 3 : Concept d'évacuation des eaux (EU-EP).

Celle-ci prévoit une répartition des actions suivant si elles doivent être menées :

- Immédiatement (< 1an)
- à court terme (entre 1 et 3 ans)
- à court/moyen terme (entre 3 et 5 ans)
- à moyen terme (entre 5 et 10 ans)
- à long terme. (> 10 ans)

Cette planification est faite en tenant compte à la fois de l'urgence de la mise en œuvre (durée de vie résiduelle des canalisations, temps de retour des débordements, ...), de la facilité de mise en œuvre, du rapport entre le coût de l'action et le gain qu'elle apportera dans le bon fonctionnement du réseau et du lien chronologique entre les actions.

Le remplacement des canalisations sera en outre soumis aux opportunités qu'offriront des travaux d'aménagements des secteurs concernés.

Par ailleurs l'exploitation du réseau d'assainissement est assumée par les SIG qui a un contrat avec la commune.

La planification annuelle des actions et de l'exploitation est détaillée ci-dessous :

Année d'investissement	Fonctionnement (Entretien et exploitation du réseau) [Frs]	Mesures		Total mesures [Frs]	Total [Frs]
		Extention du réseau	Maintien de la valeur		
		[Frs]	[Frs]		
2013	32'000	0	0	0	32'000
2014	32'000	0	0	0	32'000
2015	32'000	0	0	0	32'000
2016	32'000	0	0	0	32'000
2017	32'000	0	0	0	32'000
2018	32'000	0	780'400	780'400	812'400
2019	32'000	0	795'400	795'400	827'400
2020	32'000	0	625'400	625'400	657'400
2021	32'000	0	825'400	825'400	857'400
2022	32'000	0	825'400	825'400	857'400
2023	32'000	0	0	0	32'000
2024	32'000	0	0	0	32'000
2025	32'000	0	325'000	325'000	357'000
2026	32'000	0	325'000	325'000	357'000
2027	32'000	0	0	0	32'000
2028	32'000	0	0	0	32'000
2029	32'000	0	0	0	32'000
2030	32'000	0	0	0	32'000
2031	32'000	0	0	0	32'000
2032	32'000	0	0	0	32'000
<b>TOTAL</b>	<b>640'000</b>	<b>0</b>	<b>4'502'000</b>	<b>4'502'000</b>	<b>5'142'000</b>

Tableau 1 : planification financière de la gestion du réseau d'assainissement

La planification par action est détaillée ci-dessous :

Numéro de l'action	Action à mettre en œuvre	Années																				
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
3 1 44	Réduction des eaux claires parasites																					
1 10 44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales						455'000															
2 15 44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales						250'000															
3 15 44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales							600'000														
1 19 44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales								550'000													
1 23 44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales									1'500'000												
1 24 44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales							120'000														
2 25 44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales													650'000								
TOTAUX (TTC)		0	0		0					3'852'000												650'000

Tableau 2 : Planification financière des actions à mettre en œuvre

## **5. ANNEXES**

Annexe 1 : Synthèse du plan d'action

Annexe 2 : Contraintes de gestion des eaux

Annexe 3 : Concept d'évacuation des eaux (EU-EP)

Annexe 4 : Concept d'exploitation

Classification des actions						Détail des actions														
Nécessité de l'action		Type d'action	Responsabilités			Référence			Description / Situation / Coût					Planification		Coordination		Mise à jour		
Enjeu / Problème	Objectif		Qui planifie ?	Qui réalise ?	Remarque	N° d'action 1	N° d'action 2	Code	Description de l'action	Document de référence / chapitre	Situation géographique	Situation : description	Réseau	Coût TTC y compris honoraires [CHF]	Priorité 0. immédiat 1. court terme 2. court à moyen terme 3. moyen terme 4. long terme	Réglé?	A coordonner avec action n°	A coordonner avec actions hors PREE/PGEE	Date de la dernière mise à jour	Auteur de la mise à jour
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	Gestion des eaux à la parcelle (réglementation)	PREE	Particuliers		1	1	94	Gestion des eaux à la parcelle	Fiche 1.1.94	Ensemble de la commune		EP		0	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		2	1	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 49	Fiche 2.1.92	BV01	Chemin de Drize	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	2	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé de la parcelle 11148	Fiche 1.2.92	BV02	Route de Troinex	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	3	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 66	Fiche 1.3.92	BV03	Chemin de Sous-le-Crêt	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Adaptation d'installations autonomes d'assainissement	PGEE	Particuliers		1	6	94	Raccordement sur le système public de la parcelle 1172	Fiche 5.15.48	BV06	Route de Troinex	EU		3	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	8	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire privé 80.2	Fiche 1.8.92	BV08	Chemin Jacques-Ormond	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	Traitement des eaux de ruissellement (nouveaux ouvrages)	PGEE	Canton de Genève		1	11	92	Gestion qualitative des eaux de chaussées	Fiche 1.11.92	Ensemble de la commune		EP		0	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Adaptation d'installations autonomes d'assainissement	PGEE	Particuliers		2	11	94	Raccordement sur le système public des parcelles 11170 et 10739	Fiche 2.11.94	BV11	Route de Marsillon	EU		3	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		3	11	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public 54	Fiche 3.11.92	BV11	Route de Marsillon	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien du régime hydrologique des cours d'eau	Gestion des eaux pluviales (nouveaux ouvrages)	PREE	Troinex		1	12	44	Gestion des eaux centralisée	Fiche 1.12.44	BV12	Les Crêts	EP		4	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	13	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public	Fiche 1.13.92	BV13	Avenue des Frénes	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	15	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public	Fiche 1.15.92	BV15	Sentier des éclairieurs	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	18	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur les exutoires privés 21 et 33	Fiche 1.18.92	BV18	Avenue des Crêts	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Recherche de mauvais branchement(s)	PGEE	Canton de Genève		1	25	92	Recherche de mauvais branchement(s) sur l'exutoire public	Fiche 1.25.92	BV25	Chemin des Moulins-de-Drize	EP		1	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Adaptation d'installations autonomes d'assainissement	PGEE	Particuliers		3	25	94	Raccordement sur le système public de la parcelle 10286	Fiche 3.25.94	BV25	Avenue des pommiers	EU		3	non			31.01.2013	RA
Impact de la zone à bâtir sur les cours d'eau	Amélioration / maintien de la qualité de l'eau en tant que biotope	Adaptation d'installations autonomes d'assainissement	PGEE	Particuliers		1	33	94	Raccordement sur le système public de la parcelle 10107	Fiche 1.33.94	BV33	Route de Pierre-Grand	EU		3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Réduction des eaux claires parasites	PGEE	Troinex		3	1	44	Réduction des eaux claires parasites	Fiche 3.1.44	Ensemble de la commune		EU	377'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		1	10	44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	Fiche 1.10.44	BV10	Routes de Pierre-Grand et Troinex	EP	455'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		2	15	44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	Fiche 2.15.44	BV15	Chemin de Champ-Carré	EP	250'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		3	15	44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	Fiche 3.15.44	BV15	Chemin du Claiset	EP	600'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		1	19	44	Remplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux pluviales	Fiche 1.19.44	BV19	Chemin des Saules	EP	550'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		1	23	44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	Fiche 1.23.44	BV23	Ch de Saussac et de la Fondelle	EP	1'500'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		1	24	44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	Fiche 1.24.44	BV24		EP	120'000.00	3	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		2	25	44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	Fiche 2.25.44	BV25	Ch. Moulins de Drize et Pommiers	EP	650'000.00	4	non			31.01.2013	RA
Planification / Maîtrise des coûts de l'assainissement	Maintien de la valeur du réseau	Remplacement d'ouvrages (nouveaux ouvrages)	PGEE	Troinex		1	27	44	Remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales	Fiche 1.27.44	BV27	Chemin de Sous-le-Crêt	EP		4	non			31.01.2013	RA



Commune de Troinex



Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)  
Concept d'évacuation des eaux

# Concept d'évacuation des eaux Réseaux EU - EP

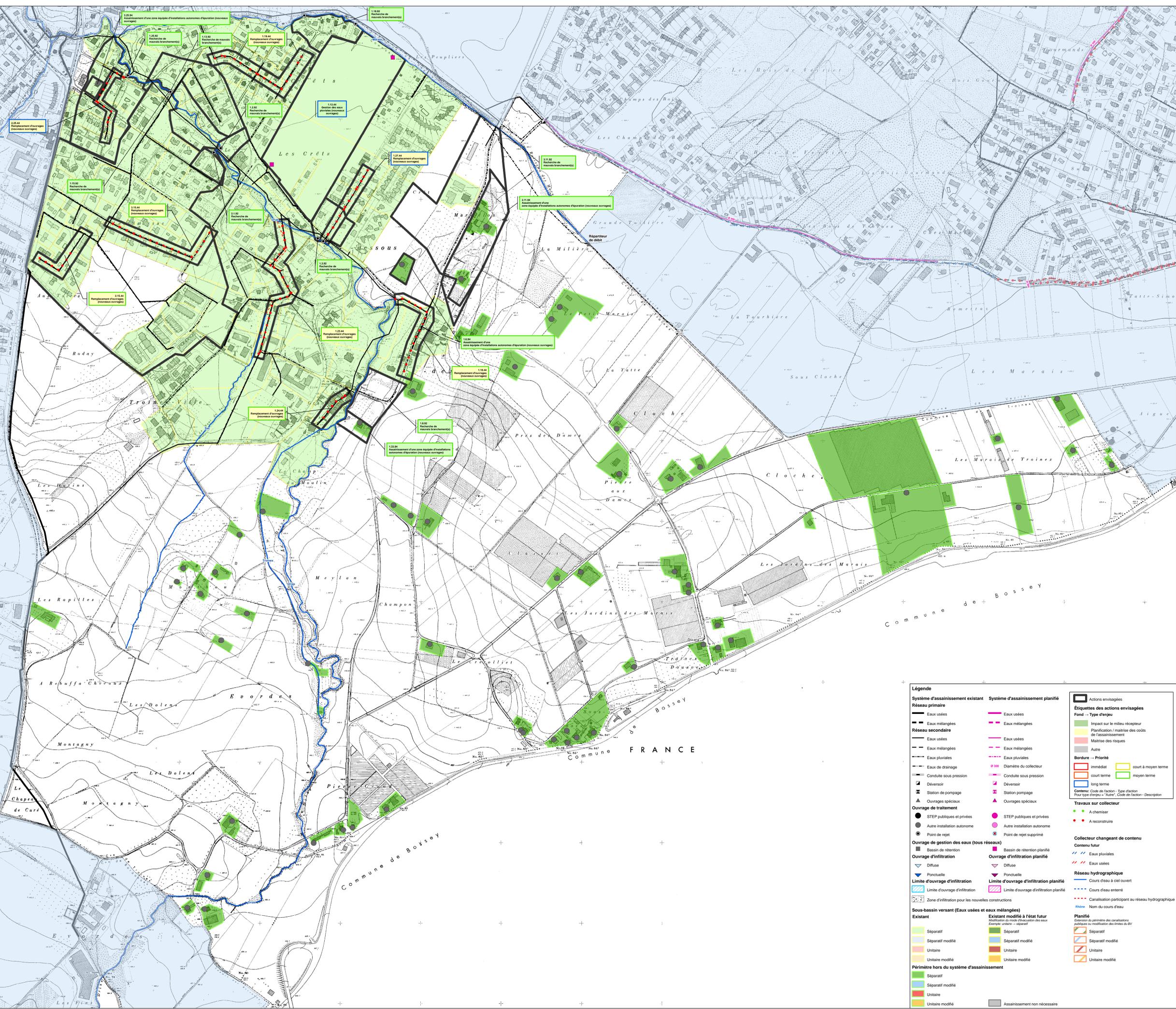


**CO.ING - PGEE**  
Communauté d'ingénieurs pour l'étude des PGEE

**ICE INGENIEURS**  
sd ingénierie

**ECO TEC**  
GADZ

Version: 08.07.2013



**Légende**

<b>Système d'assainissement existant</b>	<b>Système d'assainissement planifié</b>	<b>Actions envisagées</b>
<b>Réseau primaire</b>	Eaux usées	Eaux usées
Eaux mélangées	Eaux mélangées	Eaux mélangées
<b>Réseau secondaire</b>	Eaux usées	Eaux usées
Eaux mélangées	Eaux mélangées	Eaux mélangées
Eaux pluviales	Eaux pluviales	Eaux pluviales
Eaux de drainage	Eaux de drainage	Eaux de drainage
Conduite sous pression	Conduite sous pression	Conduite sous pression
Déversoir	Déversoir	Déversoir
Station de pompage	Station de pompage	Station de pompage
Ouvrages spéciaux	Ouvrages spéciaux	Ouvrages spéciaux
<b>Ouvrage de traitement</b>	STEP publiques et privées	STEP publiques et privées
Autre installation autonome	Autre installation autonome	Autre installation autonome
Point de rejet	Point de rejet supprimé	Point de rejet supprimé
<b>Ouvrage de gestion des eaux (tous réseaux)</b>	Bassin de rétention	Bassin de rétention
<b>Ouvrage d'infiltration</b>	Bassin de rétention planifié	Bassin de rétention planifié
Diffuse	Diffuse	Diffuse
Ponctuelle	Ponctuelle	Ponctuelle
<b>Limite d'ouvrage d'infiltration</b>	Limite d'ouvrage d'infiltration planifié	Limite d'ouvrage d'infiltration planifié
Zone d'infiltration pour les nouvelles constructions		
<b>Sous-bassin versant (Eaux usées et eaux mélangées)</b>		
<b>Existant</b>	<b>Existant modifié à l'état futur</b>	<b>Planifié</b>
Séparatif	Séparatif	Séparatif
Séparatif modifié	Séparatif modifié	Séparatif modifié
Unitaire	Unitaire	Unitaire
Unitaire modifié	Unitaire modifié	Unitaire modifié
<b>Périmètre hors du système d'assainissement</b>		
Séparatif		
Séparatif modifié		
Unitaire		
Unitaire modifié		
	Assainissement non nécessaire	

**Etiquettes des actions envisagées**

Fond - Type d'enjeu

- Impact sur le milieu récepteur
- Planification / maîtrise des coûts de l'assainissement
- Maîtrise des risques
- Autre

**Bordure - Priorité**

- immédiate
- court à moyen terme
- court terme
- long terme
- long terme

**Conteneur** Code de l'action - Type d'action  
Pour type d'enjeu = "Autre", Code de l'action - Description

**Travaux sur collecteur**

- A chemiser
- A reconstruire

**Collecteur changeant de contenu**

Contenu futur

- Eaux pluviales
- Eaux usées

**Réseau hydrographique**

- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau enterré
- Canalisation participant au réseau hydrographique
- Nom du cours d'eau

**Planifié**

Contenu du périmètre des canalisations publiques ou modification des limites du BV

- Séparatif
- Séparatif modifié
- Unitaire
- Unitaire modifié

Commune de Troinex



Cadastre du Réseau d'Assainissement des Eaux

CONCEPT D'EXPLOITATION  
CONTRAT POUR L'EXPLOITATION DU  
RESEAU D'ASSAINISSEMENT SECONDAIRE

ANNEXE 5

Version imprimée du : 05.11.2010

1:2'500

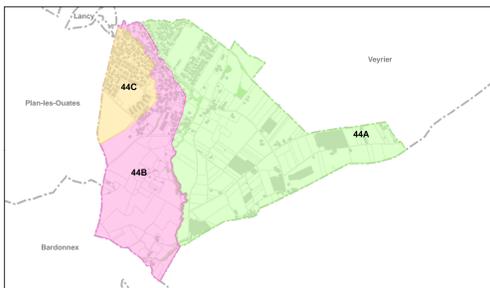
0 20 40 60 80 100 Mètres



Services Industriels de Genève  
Case postale 2777 / CH-1211 Genève 2  
Téléphone : +41 (0)22 430 88 11  
Internet : www.mieuxvivresig.ch

Environnement / Eaux usées  
Version imprimée de : 05.11.2010  
Téléphone : +41 (0)22 727 47 01 / Fax : +41 (0)22 727 47 12

Services partagés / Cadastre des réseaux et géomatique  
Case postale 2777 / CH-1211 Genève 2  
Téléphone : +41 (0)22 430 88 11 / Fax : +41 (0)22 430 88 20



Légende

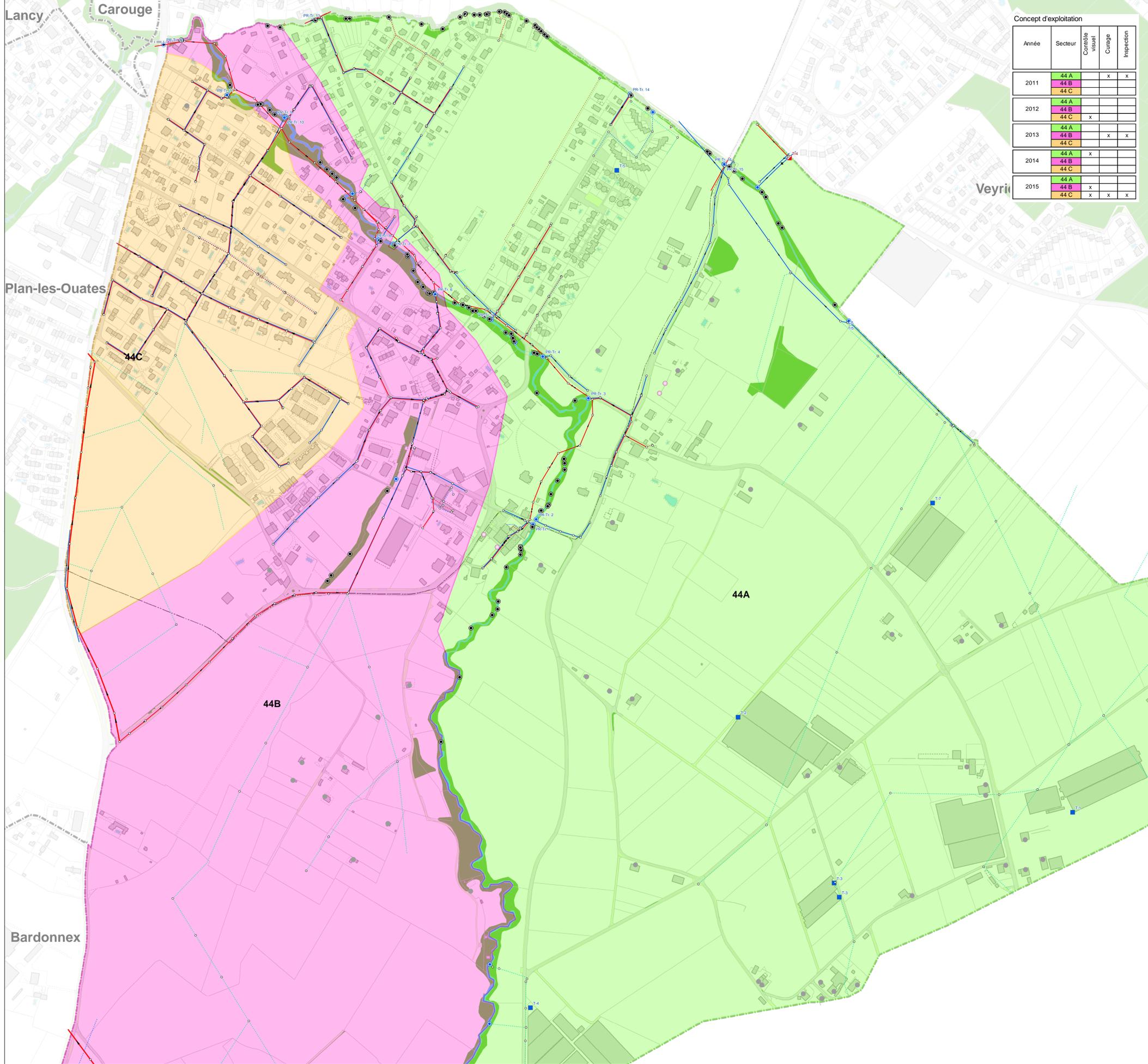
- Regard - chambre
- Point de raccordement
- ✱ Point de changement de caractéristique
- ▣ Déversoir
- ⊠ Station de pompage
- Bassin
- Point de rejet
- Ouvrages spéciaux:**
  - Chambre de mise en charge
  - Chambre de tranquillisation
  - ⊕ Fosse de décantation
  - ⊖ Limiteur de débit
  - ⊖ Puits de chute
  - ⊖ Répartiteur de débit
  - ⊖ Siphon
  - ⊖ Séparateur d'hydrocarbures gravitaire
  - ⊖ Séparateur à hautes performances
  - ▲ Autre
- Code couleur des ouvrages et ouvrages spéciaux**
  - Eaux pluviales et eaux de drainage
  - Eaux usées et eaux mélangées
- Collecteurs:**
  - Primaire
  - Secondaire
  - Privé
  - ⋯ Branchement
  - Eaux pluviales
  - Eaux usées
  - Eaux mélangées
  - Eaux de drainage
- Conduites sous pression:**
  - Eaux usées et eaux mélangées
  - Eaux pluviales
  - Fossé - Bisse
- Ouvrages de traitement:**
  - STEP publique et STEP privée
  - Installation de traitement autonome
  - Fontaine
  - Grille - sac de route
- Réseau hydrographique:**
  - Cours d'eau à ciel ouvert
  - Cours d'eau sous canalisation
  - Autre, voutage canalisation
  - Etendue d'eau

En cas de situation d'**URGENCE** tel qu'inondation, refoulement ou égout bouché sur le réseau secondaire ou pollution du milieu naturel de la commune, veuillez :

- pendant les heures d'ouverture de bureaux appeler SIG / EU (022 727 47 01 ou 022 727 47 42).
- en dehors des heures d'ouverture et en cas de non réponse, appeler le 118 en vue de déclencher le piquet du domaine de l'eau.

Intervalles de contrôle visuel et de curage						
Secteur	Nombre de chambres	Intervalle de contrôle visuel [année]	Nombre de collecteurs	Longueur [m]	Intervalle de curage [année]	
44 A Troinex Dessus - Dessous	125	3	Total	122	4461	5
			Eaux usées	53	2018	
			Eaux mélangées	0	0	
			Eaux pluviales	69	2443	
44 B Troinex Ecole - La Drize	126	3	Total	121	4979	5
			Eaux usées	79	3043	
			Eaux mélangées	0	0	
			Eaux pluviales	42	1936	
44 C Troinex ville	123	3	Total	112	5517	5
			Eaux usées	53	2477	
			Eaux mélangées	0	0	
			Eaux pluviales	59	3040	

Source: CRAE



Concept d'exploitation				
Année	Secteur	Contrôle visuel	Curage	Inspection
2011	44 A		x	x
	44 B			
	44 C			
2012	44 A			
	44 B			
	44 C	x		
2013	44 A			
	44 B		x	x
	44 C			
2014	44 A	x		
	44 B			
	44 C			
2015	44 A			
	44 B	x	x	x
	44 C	x	x	x